

les Échos de Choisel

■ page 6

Réforme de la
fiscalité locale

■ page 14

Choisel
en pixel

■ page 24

Passion patrimoine :
Franck Petit

Agenda

SEPTEMBRE

vendredi 17

Accueil des nouveaux habitants et des élèves de sixième

Présentation des associations

samedi 18 et dimanche 19

Journées du patrimoine

Visites église et spectacles au lavoir

samedi 18

Exposition Choisel 2030

dimanche 19

Rencontre avec l'auteur Franck Petit

OCTOBRE

mercredi 6

**Soirée musicale
Hommage à Brassens
Maison d'Ingrid de Choisel**

samedi 9

Jeux interhameaux
(sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur)

samedi 23

**Moules Frites partie
Foyer Rural**

DÉCEMBRE

mercredi 8

**Noël des enfants de
Choisel à Breteuil**

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

Tél. : 01 30 52 42 15

Fax : 01 30 47 16 56

mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 14 h à 19 h
le mercredi de 14 h à 17 h

À noter : Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'accueil ne se fait que sur rendez-vous (par téléphone ou par courriel). Le port du masque est obligatoire, un aménagement est mis en place pour la distanciation physique et du gel hydroalcoolique est à disposition.

 **Site web de la commune :** www.choisel.fr

 **Facebook :** Mairie de Choisel

 **Instagram :** [communechoisel](https://www.instagram.com/communechoisel)

 **Newsletter de la mairie de Choisel :** inscrivez-vous à la lettre d'informations, complémentaire aux "Échos", envoyée une fois par mois. Celle-ci vous informe, vous divertit, au plus près de l'actualité.
<https://frama.link/newsletter-choisel>

 Les personnes ne disposant pas de connexion Internet ou d'équipement informatique peuvent contacter la mairie qui l'imprimera et pourra la déposer dans leur **boîte aux lettres**.

LES ÉCHOS DE CHOISEL #71 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Stéphanie Varin Gahren

Rédaction : Commission Communication : Luc Bataille, Gaëlle Dizengremel, Cécile Dispau, Olivier Issaly, Marie Rodrigues, Alain Seigneur, Stéphanie Varin Gahren, Caroline Vergne.

Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren.

Photos : Olivier Issaly, Philippe Levesqueau, Didier Roger, Stéphanie Varin Gahren.

Merci à l'œil avisé de Michel Crottee, notre correcteur orthographique !

Conception graphique : effet-immédiat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

 communication@choisel.fr



sommaire

4 Informations municipales

Conseil municipal
État civil
Nouveaux arrivants

6 Finances

Fiscalité 2021

8 Infos municipales

Halte aux dépôts sauvages
Nouvelle poutre
Éclairage public
Mission hérisson
Le vélo-cargo est arrivé !
Carte Jeune et Pass+
Cantine scolaire
Transports scolaires

12 Mémorandum

Journées du Patrimoine
Jeux interhameaux
Spectacle de Noël

14 Numérique

Choisel en pixel

15 Choisel 2030, l'expo !

16 L'auberge inaugurée

18 Vie sociale

Foyer Rural
Association d'accueil des enfants de Choisel
Maison d'Ingrid de Choisel
Association de sauvegarde du patrimoine de Choisel

24 Passion Patrimoine

Portrait de Franck Petit

28 Théâtre au Lavoir

La compagnie Les Âmes Nocturnes

29 Cinécyclo

30 Résultats élections

31 Tribune libre

32 Urgences

édito



Alain Seigneur
Maire de Choisel

Ce numéro sonne la rentrée scolaire et la reprise des activités après une période estivale qui, je l'espère, vous a permis de vous ressourcer.

Nous espérons pouvoir reprendre une vie normale et voir la pandémie s'atténuer. Malheureusement, il n'en est rien, le **Coronavirus** continue à sévir. Pour enrayer sa progression, la vaccination, les gestes-barrière sont les seuls outils dont nous disposons, les négliger c'est favoriser la Covid 19.

Nous appliquerons les directives sanitaires gouvernementales et suivrons leur évolution. À ce jour, l'utilisation de l'Espace Ingrid Bergman pour les activités associatives sera soumise à l'obligation d'un **Pass-sanitaire** valide pour les participants âgés de plus de 12 ans. Le bar associatif la Maison d'Ingrid de Choisel y est également soumis, y compris à l'extérieur (terrasse) ainsi que l'interhameaux.

Ce numéro va vous permettre de découvrir ou redécouvrir les **activités associatives** qui vous sont proposées par le Foyer Rural, l'AAEC, la MIC et l'ASPC. Elles reposent sur le bénévolat, leur variété permet à chacun de pouvoir y participer selon sa sensibilité et ses aspirations.

Ce mois de septembre va permettre de nous retrouver à plusieurs reprises lors du **week-end du Patrimoine** avec plusieurs événements autour de l'église Saint Jean-Baptiste, du lavoir avec du spectacle vivant qui le fera reprendre vie, et la venue d'un ancien Choisselien qui vous présentera son livre sur les personnalités qui ont séjourné à Choisel. Nous n'avons pas renoncé, malgré les reports engendrés par la pandémie, à réactiver le **concours Choisel 2030** : vous pourrez découvrir vos souhaits et rêves lors de l'exposition.

Nous accueillerons le 17 septembre prochain, les **nouveaux arrivants** sur notre commune. Si certains ne se sont pas encore présentés en mairie, il est encore temps de le faire. Ce sera également l'occasion de **féliciter notre jeune génération** pour son entrée au collège.

Un temps fort de cette rentrée sera le **retour des jeux Interhameaux** qui n'ont pu se dérouler l'année dernière vaincus par la Covid19. J'espère vous y rencontrer nombreux «masqués» dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous présentons la **refonte du site Internet de la commune**. L'objectif est d'améliorer son accès et sa convivialité tout en maîtrisant les coûts d'hébergement. Nous espérons qu'il vous permettra d'accéder aisément aux informations communales et administratives. Il complète la newsletter mensuelle vous permettant de suivre l'actualité locale quasiment en temps réel.

Colette MAVIER, adjointe aux finances, vous expose l'**évolution des impôts locaux dans le cadre de la suppression de la Taxe d'Habitation** pour les résidences principales.

Je vous invite à vous associer, le 19 septembre à 15 heures, aux Vaux de Cernay, à la **manifestation** organisée à l'initiative des Maires de la communauté de communes contre les **nuisances sonores des véhicules à moteur non conforme, en particulier les deux-roues**. Devraient être présents la Gendarmerie, la Préfecture, le député de la circonscription et un sénateur des Yvelines. L'objectif est de demander le renforcement des sanctions en cas d'infraction et la mise en œuvre des dispositifs de verbalisation automatique en cours d'expérimentation. Votre présence à ce rassemblement témoignera de votre soutien et renforcera nos demandes auprès des pouvoirs publics.

Bonne rentrée !


Votre Maire, Alain SEIGNEUR



Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 4 juin 2021

En raison de l'état d'urgence sanitaire, les débats des conseils municipaux se déroulent sans public. Cependant, ils sont retransmis en direct sur Blastream®. Le compte rendu détaillé, ainsi que l'enregistrement vidéo, sont consultables sur le site de la commune www.choisel.fr.

► Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de tenir la séance du conseil sans public avec retransmission en vidéoconférence.

► Les élus sollicitent du Conseil Départemental une **subvention**, au taux maximum de 70%, au titre du programme départemental 2020-2022 d'aide aux communes en matière de **voirie** pour une première tranche de travaux d'un montant prévisionnel de 86 546,79 € HT.

► Suite à la notification de la Région Île-de-France de l'acceptation de nos projets participatifs écologiques et de leur **cofinancement**, les conseillers municipaux autorisent Monsieur le Maire à signer les conventions avec celle-ci et toutes pièces y afférentes afin d'installer dans chaque hameau une **boîte à livres** et acheter un **vélo cargo**.

Ce vélo cargo est à la disposition de tous les Choisiens. Il se loue à la semaine pour 5 € (afin de financer le renouvellement des consommables). Ce tarif sera confirmé lors du prochain conseil municipal.

► Étant donné que les logiciels fournis par ce syndicat ne sont plus utilisés, le Conseil Municipal décide

du **retrait de la commune du Syndicat Mixte** dénommé « Agence de Gestion et Développement Informatique » (AGEDI).

► La **mutualisation** étant un axe prioritaire de la **Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)**, il apparaît opportun de passer un **marché intercommunal pour l'entretien de l'éclairage public**, de la pose et dépose d'illuminations de Noël, ainsi que les travaux de remise en état et de modernisation. La CCHVC en sera la coordonnatrice et la procédure choisie est celle d'un marché public en procédure formalisée (appel d'offres ouvert). Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place de ce groupement de commandes et autorise le Maire à signer la convention y afférent.

► Les conseillers municipaux, à l'unanimité des membres présents et représentés, attribuent, pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021-2022 (septembre à décembre 2021), une **subvention complémentaire de 2 000 € à l'Association d'Accueil des Enfants à Choisel (AAEC) pour assurer la mise en place d'un accueil le mercredi**.

► Questions diverses

■ Monsieur le Maire informe que la commune de Choisel a été reconnue en **état de catastrophe naturelle** par l'arrêté du 20 avril 2021.

■ Monsieur le Maire rappelle que les **élections Départementales et Régionales** ont eu lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021(*). En raison de la pandémie, le bureau de vote s'est tenu à l'Espace Ingrid Bergman.

Il tient à **remercier tous les bénévoles pour leur participation à la vie communale** en tenant les bureaux de vote et précise que tous les assesseurs ont reçu à minima une première injection du vaccin contre la Covid 19.

* Voir les résultats page 30 dans ce numéro des Échos de Choisel.

■ Monsieur le Maire informe que des **dépôts sauvages** ont lieu de plus en plus fréquemment. Dernièrement 40 m³ de gravats ont été déposés sur le territoire communal. Leur enlèvement coûtera 3000 € HT à la commune. Dorénavant, **toute personne prise sur le fait se fera verbalisée de 3000 € à 15 000 €** ■

ÉTAT CIVIL

Naissance

Louane THEVARD

née le 16 août 2021 à Versailles

PACS

Ervin MANOUVRIER et Daria AIDIMIROVA

le 16 mai 2021

Mariage

Richard Philippe VARIN et Élodie Sylvie BOGAERT

le 24 juillet 2021

Décès

Daniel MANOUVRIER décédé le 11 mars 2021 à Vitry-sur-Seine

Liliane BRETON décédée le 29 mai 2021 à Aix-en-Provence

Lucette MONJARET décédée le 22 juin 2021 à Brioude

Georges CLAIR décédé le 25 juillet 2021 à Paris XV^{ème}

Paul DEGRUSON décédé le 1er septembre à Choisel

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à

Samy DANGLES et Édith GORSKI, 15 route de La Magnannerie

Catherine LESAGE, 8 rue Robert Frelon



Réforme de la fiscalité locale : 2021, année charnière

En 2018, le gouvernement a engagé une réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP), dans le but d'exonérer 80% des foyers fiscaux les plus modestes. Cette réforme a évolué dans le plan de financement 2020 pour intégrer l'ensemble des foyers fiscaux. Afin de dédommager les communes de cette perte financière, un nouveau dispositif de compensation s'applique à partir de 2021.

À l'approche de la réception de vos avis d'imposition 2021, quelques éclaircissements s'imposent pour vous aider à comprendre ce qui change à partir de cette année.

Quelles sont les nouvelles dispositions relatives à cette réforme à partir de 2021 ?

- Les 20% de foyers fiscaux qui acquittent encore la taxe d'habitation verront son montant diminuer dès cette année jusqu'à l'exonération totale en 2023. La taxe d'habitation acquittée par ces redevables en 2021 et en 2022 sera perçue par l'État.
- La perte financière pour les communes sera compensée grâce au transfert de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti. Un coefficient correcteur sera appliqué afin d'équilibrer à la hausse ou à la baisse le montant de la compensation afin de garantir à chaque commune une compensation à l'euro près.

Quelles sont les conséquences en pratique pour les Choiseiliens ?

- Si vous avez bénéficié de l'allègement progressif de la THRP dès 2018 : vous êtes d'ores et déjà exonérés à 100% et vous ne paierez plus de THRP sauf si vos revenus augmentent et franchissent le seuil d'imposition.
- Si vous acquittez encore la taxe d'habitation (THRP) : vous verrez son montant diminuer jusqu'à son exonération totale en 2023. Le montant sera allégé de 30% cette année, 65% l'année prochaine et vous ne paierez plus de THRP à partir de 2023.

Dates clés de la réforme de 2018 à 2023

- **2018** La loi de finances prévoit la suppression en 2020 de la THRP pour les foyers fiscaux les plus modestes (80 % des foyers à l'échelle nationale), après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019. L'État verse chaque année une compensation des pertes des recettes correspondantes à chaque commune.
- **2020** La loi de finances prévoit l'extension de l'exonération totale de la THRP en 2023 aux 20 % de ménages les plus aisés, après un allègement de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.
- **2021** Les communes ne perçoivent dorénavant plus la THRP et un système de reversement pour compenser sa perte chaque année à l'euro près est mis en place (voir ci-dessous)
- **2023** Plus aucun foyer ne paie de taxe d'habitation sur la résidence principale.

Quelles sont les conséquences en pratique pour Choisel ?

- La commune de Choisel ne perçoit plus de THRP dans ses recettes.
- En compensation de la perte de la THRP, la commune reçoit la part départementale de la taxe foncière sur le bâti. Le coefficient correcteur pour ajuster le montant « à l'euro près » est calculé en prenant comme référence le taux de THRP voté avant la réforme en 2017.
- Comme le taux de taxe d'habitation est resté constant à Choisel depuis 2017, l'opération est blanche pour Choisel pour l'année 2021.
- Le calcul du montant de la compensation pour les années suivantes prendra en compte l'évolution du nombre de résidences sur la commune mais le taux de référence restera figé sur celui de 2017.

À retenir

- Plus aucune taxe d'habitation pour la résidence principale ne sera perçue à l'horizon 2023.
- La perte financière sera compensée pour Choisel grâce au transfert de la part départementale de la taxe foncière dans ses recettes.
- À partir de 2021, le nouveau taux de taxe foncière qui apparaîtra sur les avis d'imposition au niveau de la commune correspondra à la somme de l'ex-taux communal et de l'ex-taux départemental.

par Colette MAVIER, adjointe aux Finances

Vos questions

• Pourquoi je reçois à nouveau un avis de taxe d'habitation alors que j'étais exonéré(e) l'année dernière ?

Vos revenus ont probablement augmenté et vous êtes passé(e) au-dessus du seuil d'imposition. Sauf si vos revenus baissent à nouveau, vous devrez également acquitter la taxe d'habitation en 2022 avec une exonération de 65 %.

• Pourquoi le taux de taxe foncière communal sur mon avis 2021 est beaucoup plus élevé que celui de l'année dernière ?

À partir de 2021, la taxe foncière reçue par la commune correspond au cumul de la part communale et la part départementale. Les taux sont désormais regroupés sur l'avis d'imposition.

Nous vous invitons à vous reporter à l'espace informatif de votre avis qui a été enrichi pour apporter toutes les précisions utiles.

• Ma résidence à Choisel est une résidence secondaire, est-ce que je vais bénéficier aussi de cette exonération ?

Non, les résidences secondaires de même que celles qui sont vacantes n'entrent pas dans le champ de cette réforme et vous continuerez à payer la taxe d'habitation comme auparavant.

Parlons-en !

Posez toutes vos autres questions à

✉ colette.mavier@choisel.fr

À noter

Si vous êtes propriétaire de votre résidence, vous continuez à payer la taxe foncière sur le bâti (TFPB). Le transfert de la part départementale à la commune sera neutre pour vous. Seul changement : sur votre avis d'imposition à partir de 2021, le taux départemental sera désormais regroupé avec celui du taux communal. Soit pour Choisel : 11% (commune) + 11,58% (département) = 22,58%.

■ Halte aux dépôts sauvages

Véritables fléaux, les **dépôts sauvages** se multiplient et dégradent notre environnement, engendrant des coûts importants pour la commune, sans aides ni subventions pour les évacuer.

Rappelons que les auteurs de ces incivilités s'exposent à de **fortes amendes** avec l'obligation d'enlèvement et mise en décharge de leurs déchets.



■ Testez votre équilibre !

Endommagée lors de la chute d'un arbre, la poutre d'équilibre située dans l'espace jeu du parc de la mairie a été remplacée. Vous pouvez donc venir tester votre équilibre, avec prudence, en vous engageant sur cette **poutre en bois d'une longueur de 3 mètres, approvisionnée par l'ONF** (Office National des Forêts).

■ Éclairage public au hameau de La Ferté

Suite aux dysfonctionnements de l'éclairage public du hameau de la Ferté, le service technique de la mairie a fait appel à une entreprise spécialisée dans la détection de réseaux électriques endommagés. Investigations menées, nous avons constaté que le câble d'alimentation de l'éclairage avait été partiellement sectionné par une disquette lors de précédents travaux et présentait un défaut majeur provoquant des coupures d'alimentation récurrentes. Les réparations ont été réalisées le jour même permettant une remise en service pérenne du dispositif.

Précisons que la **mise en service de l'éclairage public sur tous les hameaux de la commune est automatisée**, les candélabres s'illuminent à la tombée de la nuit, **s'éteignent de minuit à cinq heures du matin**, se rallument avant de se couper à la levée du jour. Grâce à l'application de ces plages horaires, **une économie de 30 % a été réalisée sur nos factures d'énergie**.



■ Mission Hérisson : agir pour la biodiversité

À l'initiative de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), afin de connaître l'état de santé de cette espèce, nous avons mis en place, dans un endroit calme du cimetière de la commune, un système simple et écologique permettant de détecter la présence nocturne de nos amis, les hérissons. Il s'agit d'un tunnel traversant en carton dans le centre duquel se trouvent de délicieuses croquettes, deux feuilles de papier A4 vierges associées à deux parties revêtues d'encre permettant de relever les empreintes des gourmands intrus.

Tous les matins pendant cinq jours, il convient de contrôler les feuilles afin de détecter la présence de traces, tout animal confondu, car les hérissons peuvent ne pas être les seuls à traverser le tunnel. L'an dernier nous avons identifié le passage de chats, mulots et musaraignes. Un autre système a également été installé durant une nuit afin d'enregistrer les cris ultrasons des chauves-souris et ainsi répertorier les différentes espèces présentes dans l'environnement. Il existe actuellement 170 espèces de ce mammifère dans le monde, dont 34 sur le territoire français. Rappelons que **les hérissons et les chauves-souris sont des espèces protégées**. Si vous souhaitez en savoir plus : <https://missionherisson.org>.



■ Le vélo-cargo est arrivé !



Acquis grâce au Budget Participatif de la Région Île-de-France et à vos votes, le vélo-cargo de Choisel est arrivé ! Il est beau, hyper confortable et stable avec des roues larges et des suspensions ! Du grand confort ! Vous pourrez très bientôt en profiter. Nous vous donnerons toutes les infos concernant sa location très prochainement sur le site de Choisel et dans la newsletter.

Nous attendons d'ailleurs avec impatience la livraison des boîtes à livres, autre projet retenu par le budget participatif : affaire à suivre !



■ Aides culturelles et sportives

pour
les jeunes
choiseliens

La Carte Jeune

La Carte Jeune est une aide financière de votre commune votée depuis 2003 par le conseil municipal pour la pratique d'activités extra-scolaires.

La Carte Jeune, c'est quoi ?

La « Carte Jeune » municipale permet aux Choiseliens de moins de 20 ans de bénéficier auprès des associations culturelles, des conservatoires, des bibliothèques et autres activités culturelles et/ou sportives, d'une réduction sur leur cotisation annuelle ou du remboursement aux parents ou responsables.

La Carte Jeune, c'est pour qui ?

Les jeunes domiciliés à Choisel, âgés de 0 à 21 ans révolus qui adhèrent à une association sportive et/ou culturelle.

Cette aide est de :

35€ ou le montant de l'adhésion si celle-ci est inférieure à 35€ pour une activité culturelle ET une activité sportive.

Carte Jeune, comment se la procurer ?

En mairie de Choisel, où le remboursement aura lieu à réception des coupons originaux justificatifs de l'inscription des jeunes, et ce avant le 1^{er} décembre 2021, dernier délai sauf pour les nouveaux arrivants ou les activités trimestrielles.

Posez vos autres questions à :

gaelle.dizengremel@choisel.fr

Le Pass+

Le PASS+ est un nouveau dispositif mis en place depuis le 15 juin par les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine en faveur des jeunes pour la pratique d'activités extra-scolaires.

Le Pass+, c'est quoi ?

Une carte gratuite valable de l'entrée en 6^{ème} jusqu'à la majorité qui permet d'obtenir :

- une aide financière pour payer des activités culturelles et sportives,
- une offre de « bons plans » culturels et sportifs : invitations à des rencontres sportives, à des visites guidées,... et réductions pour des concerts,...
- un soutien scolaire en ligne.

Pass+, c'est pour qui ?

- Tous les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine.
- Les jeunes de 11 à 18 ans domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...).

Cette aide est de :

- 80 € pour les jeunes, soit deux porte-monnaie (un de 60€ et un de 20€) à répartir entre culture et sport.
- 100 € pour les boursiers, soit deux porte-monnaie (un de 80€ et un de 20€) à répartir entre culture et sport.

Pass+, comment se le procurer ?

En s'inscrivant sur www.passplus.fr

- Inscription dématérialisée avec comme seul document nécessaire une photo d'identité (et une notification de bourse pour les boursiers).



■ Cantine scolaire

Pour la cantine scolaire des écoles élémentaires et maternelles, ainsi que pour le périscolaire des maternelles (matin et soir) de Chevreuse, vous pouvez adresser à la mairie votre facture, votre RIB, ainsi que votre preuve de règlement dans un délai de 3 mois, soit par mail ou par papier, afin d'être remboursé de la différence de tarif entre les Chevrotins et les Choiseliens.

■ Transports scolaires

Écoles élémentaires

La mairie a mis en place avec Île-de-France mobilités (ancien STIF) un service de transport scolaire pour les enfants allant aux écoles primaires de Chevreuse.

La carte de transport scolaire est intégralement financée par la mairie.

Voici la marche à suivre pour en bénéficier :

- inscrire votre (vos) enfant(s) sur le site Île-de-France mobilités www.iledefrance-mobilites.fr/circuits-speciaux-scolaires
- aller avec le dossier d'inscription en mairie que nous nous chargerons alors de finaliser en procédant au règlement de la carte de bus qui vous parviendra ensuite.
- Surtout **ne procédez à aucun paiement sur le site** : aucun remboursement ne se fera même sur facture, vous devez juste vous y inscrire !

Les horaires et arrêts sont sur le site de la mairie, rubrique Enfance et jeunesse.

N'hésitez pas à contacter la mairie au 01 30 52 42 15 pour toute question complémentaire.

Collège

La commune bénéficie d'un transport scolaire pour les enfants scolarisés au collège à Chevreuse selon la carte scolaire.

La ligne 39-35A relie ainsi Cernay au collège de Chevreuse, en passant par les hameaux de Choisel, pendant les périodes scolaires. Retrouvez tous les horaires de la ligne 39-35A sur le site de la Savac qui opère la ligne ou celui du STIF pour rechercher un arrêt.

Lycée

il existe plusieurs transports en commun pour se rendre au lycée de Gif-sur-Yvette :

- les lignes de bus régulières : la ligne 39-103 qui relie Rambouillet à Saint-Rémy-lès-Chevreuse dessert 3 arrêts sur Choisel, le long de la départementale : Bel-Air, la scierie et Trou-Rouge. Retrouvez les horaires sur le site de la Savac qui exploite la ligne, ou celui du STIF pour rechercher un arrêt : www.savac-transports.fr/lignes-regulieres/vos-horaires
- le TàD (transport à la demande) : <https://tad.idf-mobilites.fr/vallee-de-chevreuse/>
- le RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

18&19
SEPT

Journées du patrimoine

Venez découvrir l'histoire, les éléments architecturaux et religieux de l'église **St-Jean-Baptiste** ainsi que l'exceptionnelle collection de vêtements liturgiques. Des brochures proposées par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC) seront à la disposition des visiteurs ainsi qu'un audio-guide via un QR Code, adapté pour les smartphones et les tablettes.

Visites libres commentées le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

Le **lavoir** reprendra vie grâce à la **Compagnie des Âmes Nocturnes** qui vous offrira trois représentations burlesques et poétiques et pleine de fantaisies. Le lavoir pour l'occasion sera redécoré pour vous permettre de vous transporter dans les années 1900.

Séances le samedi 18 septembre à 11h30 et 15h30, et le dimanche 19 septembre à 15h30 au lavoir

Allez méditer à l'ombre de la canopée face à la **Fontaine Saint-Paul**, fontaine dédiée à Paul, enfant de la famille de Breteuil, décédé à l'âge de 12 ans en 1862. Elle fut construite dans les années 1862-1863, et a bénéficié d'une restauration pendant l'été 2009, par des bénévoles internationaux, encadrés par les associations de restauration du patrimoine Rempart et Crystals, avec l'aide de la commune et du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.
Entrée libre.



8
DÉC

Spectacle de Noël

Découvrez en avant-première le prochain spectacle de Noël pour les petits Choiseliens !

Un quatuor de cuivres (une trompette, un cor, un trombone et un tuba) et une conteuse racontent aux enfants l'histoire d'une reine qui, à l'aide d'une clé magique, peut intervenir sur les forces du ciel. Autant dire, pour reprendre une formule connue, qu'elle fait, de façon sage et réfléchie, la pluie et le beau temps.

Hélas, tout se dérègle le jour où deux petites sorcières espiègles, Croche Note et Cloche Pied, s'emparent de cette clé et déclenchent toute une série de catastrophes : tempête, orage, sécheresse, etc.

La princesse Sonatine, dont les yeux possèdent un étrange pouvoir, se lance à leur poursuite. Au cours de ses pérégrinations elle rencontrera d'étonnants personnages comme un géant, un brigand, un capitaine de bateau, une licorne, un aigle et même un petit rayon de soleil qui s'avèrera un allié précieux.

Suite au spectacle, une présentation amusante et ludique de la famille des cuivres permettra aux enfants de découvrir les secrets de chaque instrument : la trompette, le cor, le trombone et le tuba ; et d'apprendre avec les artistes la chanson «La maison des cuivres», sur l'air de la chanson traditionnelle «Alouette».

Rendez-vous le 8 décembre à 15 h avec la troupe « Les archets à babords » à l'orangerie du château de Breteuil !



9
OCT

Interhameaux de Choisel

Les Jeux Interhameaux sont de retour avec masques et pass-sanitaires, mais toujours dans la joie et la bonne humeur. Venez soutenir la couleur de votre hameau afin de remporter la coupe tant convoitée. Alors nous vous donnons rendez-vous dans le bas du parc du château de Breteuil, devant le portail place de l'église. Oyez Oyez ! Soyez à l'heure à 14 h, les grilles fermeront à 14h30 pétantes, contrôles sanitaires obligent ! À partir de 19h à l'espace Ingrid Bergman, un apéritif vous sera offert par la mairie, puis vous serez conviés au dîner-concert avec le groupe rock rambolain « La vie sur Mars ».

Réservation indispensable pour le repas en appelant la mairie au 01 30 52 42 15 ou par mail : mairie.choisel@wanadoo.fr. Vous pouvez aussi envoyer à la mairie le coupon-réponse prévu à cet effet, avec le règlement par chèque ou espèces. N.B. : la participation de 12€/adulte pour le repas-concert devra être validée par une délibération du Conseil Municipal. Repas gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Oyez Oyez

Interhameaux de Choisel 2021

**Samedi
09 octobre
14h00**

**Contrôle des Pass-sanitaire à partir de 12 ans
Début des jeux à 14h30 sonnante**

**La coupe est remise en jeu !
Venez défendre ou soutenir votre couleur
dans le bas du Parc du Château de Breteuil**

Masque et Pass-sanitaire obligatoires à partir de 12 ans

Réservation Repas-Concert indispensable Avant le 02/10

**Programme : 14h00-17h30 – Jeux dans le bas du parc du Château de Breteuil
19h-23h – Apéritif (offert), Repas-Concert (12€ / adulte)
avec le groupe " La Vie sur Mars" à l'Espace Ingrid Bergman**

Images Freepik.com

Choisel en pixel !

 www.choisel.fr

Les élections municipales de 2020 auront été marquées par un premier tour la veille d'un confinement inédit. Bien qu'élu dès le premier tour, il aura fallu attendre le déconfinement pour que le nouveau conseil municipal soit officiellement installé et le maire élu. Durant ces longs mois, et les confinements qui suivirent, il a donc fallu que les nouveaux conseillers municipaux apprennent à travailler ensemble à distance.

Comme cela a parfois été le cas en entreprise, le **bond en avant «numérique»** fut donc très rapide et radical. La première étape a consisté à reprendre la main sur le nom de domaine choisel.fr, base de l'identité numérique de la commune. Puis des emails fonctionnels@choisel.fr ont été mis en place pour tous les conseillers, afin de faciliter les échanges.

Rapidement, les emails sont devenus insuffisants pour travailler en équipe. Pour ne plus s'emmêler les pinceaux dans les versions de fichier, une **suite collaborative en ligne** a été installée et configurée. Basée sur les logiciels libres NextCloud et OnlyOffice, elle permet de disposer à moindre coût d'outils modernes pour travailler en ligne : partage de fichiers, traitement de texte et tableur en ligne, calendriers partagés, etc. Et c'est ainsi que les premiers projets de l'équipe ont commencé à se former sans attendre de pouvoir se rencontrer enfin !

Parmi ces premiers projets collectifs, la **mise en place d'une newsletter**, qui s'est avérée très utile pour communiquer plus fréquemment et facilement avec les Choisiens en cette période mouvementée qui demande de la réactivité.

Le déconfinement venu, les premiers conseils municipaux ont pu avoir lieu. Avec les contraintes sanitaires, il n'était hélas plus possible d'accueillir du public pour y assister. C'est ainsi que la mairie s'est équipée de matériel de visioconférence moderne (caméra et micros) afin de permettre la retransmission en live du conseil municipal et le visionnage ultérieur sur le **site web de la mairie**.

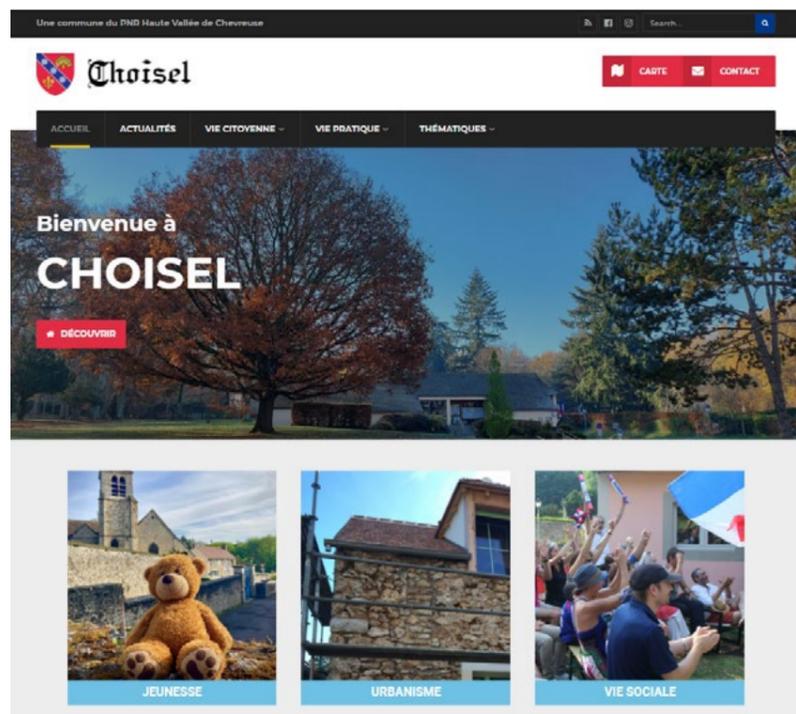
Enfin, après plus de six ans de bons et loyaux services, le site Web www.choisel-commune.fr a laissé place au nouveau site www.choisel.fr ! Outre un rafraîchissement esthétique et une plus grande facilité de lecture, l'objectif était de disposer d'un outil permettant le travail collaboratif afin que tous les conseillers puissent y participer aisément. Tout n'est pas encore terminé sur le site et il continuera donc à évoluer au fil des contributions. À noter que contrairement à ce qui a été annoncé dans les derniers Échos, le budget initialement prévu pour le site Web n'a pas été dépensé, le site ayant été refait bénévolement, à l'aide d'un logiciel libre (WordPress).

Au delà des outils, logiciels ou matériels à installer et configurer, ce «bond en avant numérique» a aussi nécessité de former les conseillers municipaux, tout le monde n'ayant pas la même aisance avec l'informatique.

Cela a donné lieu à beaucoup d'entraide, et a finalement permis à l'équipe de mieux se connaître et tisser du lien social. Elle n'en est ressortie que plus soudée !

L'équipe municipale et la mairie se tiennent d'ailleurs à disposition de celles et ceux qui auraient des difficultés numériques et souhaiteraient du soutien.

par Olivier ISSALY



l'expo, enfin !

par Caroline VERGNE

Choisel 2030 vers un futur désirable

Créer, imaginer, conter, dessiner, photographier notre village de demain

Et vous, quel est votre rêve pour Choisel ?

En avril 2020, en plein confinement, ce concours fut proposé par la commission environnement et mobilités. S'évader, rêver et développer sa créativité en imaginant un futur désirable.

La clôture du concours était initialement prévue le 7 novembre 2020, les conditions sanitaires ont repoussé ce moment d'échange et de convivialité. Celle-ci vous sera proposée en cette fin d'été 2021.

Au programme de la journée du
samedi 18 septembre 2021 de 14h à 18h
à l'Espace Ingrid Bergman

14h00-18h00

Admirer et voyager dans le temps

Exposition 1900/de nos jours/
Rêves Choisel 2030.

Vote des Choisiens.

14h45-16h00

S'inspirer et échanger

Projection de deux vidéos
suivie d'échanges entre les
participants

- Biodiversité, paysage et mobilités douces améliorées
- Alimentation, santé, plaisir, élargir son champ de vision.

Premier Prix : ½ journée de location VTC électrique pour 4 personnes. Valeur 100 €

Deuxième Prix : un panier gourmand d'une valeur de 50 €

Prix enfants AEEC : pochette surprise gourmande/ludique/découverte ...

16h00-17H00

Jouer

Jeux d'enfants autour de la
nature

17h00

Déguster

Buffet offert par la mairie :
saveurs et délices des Yvelines

17h30

Féliciter

Remise des prix

Concours Choisel 2030, venez voter, échanger,
partager votre rêve pour Choisel
et participer à la transition écologique.

■ Nous déclarons l'auberge ouverte !

Le 8 Juillet au soir a eu lieu l'inauguration « officielle » de l'Auberge des 3 Hameaux.

Cet évènement a permis d'accueillir, au sein de notre commune, à l'initiative de Mme Soazig Seguis, directrice de l'auberge, et de M. Alain Seigneur, Maire de Choisel : M. Gérard Larcher, Président du Sénat ; M. Jean-Noël Barrot, Député des Yvelines ; Mme Elisabeth de Rozières, Conseillère régionale représentant Mme Valérie Péresse, Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France ; Mme Alexandra Rosetti et M. Gregory Garestier, Conseillers Départementaux ; Mme Hélène Géronimi, Sous-préfète de Rambouillet ; Mme Anne Grignon, Maire de Lévis Saint-Nom, Présidente de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse ; Mme Anne Héry – Le Pallec, Maire de Chevreuse ; M. Dominique Bavoil, Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



Elisabeth de Rozières, Gérard Larcher, Soazig Seguis

Gérard Larcher, ainsi que les élus présents, ont souligné la volonté tenace et enthousiaste, tant de l'équipe municipale (précédente et actuelle) que de la nouvelle cheffe d'entreprise, d'avoir porté ce projet avec le soutien du département et de la région.

L'auberge de Pépin, transformée en maison d'habitation depuis 1965, a été rachetée par la commune en 2017.

L'objectif double, explique Alain Seigneur, était d'abord de créer un lieu de rencontre pour les Choiseliens, au cœur du village, pour renforcer le lien social ainsi que le développement sur la commune d'une activité économique créatrice d'emploi. L'investissement permettant de redynamiser le centre bourg. L'aide de la Région pour l'achat des murs, et de l'État et du Département pour les travaux, a été déterminant pour faire éclore le projet. Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse a également apporté son soutien en réalisant les études de marché. Enfin, il faut remercier Frédéric Montégut et Didier Roger, respectivement ancien et actuel adjoint en charge du suivi des travaux.

Madame Seguis, la nouvelle gérante, choisie parmi plusieurs candidats grâce à un solide dossier et plusieurs entretiens avec la commission municipale, habite à Choisel depuis plusieurs années. Son courage à ouvrir l'établissement en des temps incertains pour la restauration a été salué. Rappelons que l'auberge a ouvert en pleine période de confinement, en proposant des plats à emporter. Madame Seguis a d'ailleurs particulièrement remercié les habitants de Choisel qui l'ont aidée et soutenue avant l'ouverture et pour leurs commandes à emporter après. Lors de la première soirée d'inauguration, (elle a eu lieu en 2 temps, protocole sanitaire oblige), Yvette, 92 ans, et Renée, 100 ans, ont répondu à l'invitation et ont fait le lien avec l'ancien établissement. Elles sont les filles de l'ancien aubergiste, M. Pépin : la boucle est bouclée !

M. Gérard Larcher a souligné que *c'est en travaillant ensemble et à partir du territoire que nous aurons demain les leviers d'un renouveau après cette crise que nous venons de traverser.*

Le nombre conséquent d'élus présents à l'inauguration montre l'importance du projet à leur yeux. Ils ont remercié les Choiseliennes et Choiseliens.

Ce projet a été récompensé par le **prix interdépartemental Yvelines Hauts-de-Seine 2020 de l'innovation urbaine** remis par le président du conseil départemental des Yvelines, M. Pierre Bédier. Depuis 2019, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont mis en place une stratégie d'innovation urbaine pour faire émerger des projets innovants et positionner l'Ouest francilien comme territoire leader de la ville de demain. Le prix récompense des communes innovantes, pour améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants.

À l'instar de M. Larcher, citons Brillat-Savarin, gastronome et écrivain Français : « Le plaisir de la table est de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les pays et de tous les jours. »

Aujourd'hui nous avons la chance d'avoir "notre" table à Choisel !



Anne Héry-Le Pallec, Alain Seigneur, Gérard Larcher, Hélène Géronimi



« Il y a des avantages à être une star, vous pouvez toujours avoir une table dans un restaurant complet »

Ingrid Bergman

contacter l'Auberge

☎ 01 30 45 43 42
 🌐 aubergedes3hameaux.fr
 📘 Auberge des 3 Hameaux
 📷 ad3hx

FOYER RURAL DE CHOISEL

Ticket 0,50 €

■ Foyer Rural

La vie reprend peu à peu à Choisel !

Après ces interminables mois d'inactivité, nous avons enfin pu organiser notre **Brocante** annuelle qui s'est déroulée le 29 mai, au lieu du 8 mai traditionnel. Nous étions à la fois enjoués et heureux de recevoir nos exposants venus nombreux pour l'occasion tant espérée, ainsi que les visiteurs multiples qui se sont déplacés pour venir chiner et passer un agréable moment en notre compagnie et ce, sous un beau soleil. Tout était prévu par notre équipe pour que cet évènement soit conforme aux normes sanitaires : gels, masques etc.

Tout au long de cette belle journée, nous avons pu retrouver l'ambiance chaleureuse qui fait la renommée de nos manifestations. Les gens étaient ravis de se retrouver pour un semblant de vie en communauté et aux dires des personnes rencontrées tout au long de cette journée, tous ont passé un agréable moment, ce

qui est gratifiant pour nos efforts déployés. Il est aussi vrai que le cadre idyllique dans lequel nous avons la chance de nous trouver y est pour beaucoup. Choisel est un village où il fait bon vivre et il est important pour nous, en tant que bénévoles, d'essayer de le faire vivre autant que faire se peut et d'y apporter un peu plus de joie et de gaieté en y organisant quelques manifestations festives, ce qui reste le meilleur des fils conducteurs pour que les habitants puissent se retrouver et passer du bon temps ensemble.

Ensuite, a eu lieu la **Fête du Village** qui se déroule d'ordinaire à la Saint-Jean. Cette année, nous avons aussi dû la déplacer au 3 Juillet afin de respecter les réglementations gouvernementales.

Cette journée a débuté par un **concours de pêche**, organisé par Eric Lebacquer. Le temps n'était

alors pas au rendez-vous, mais cela n'a pas empêché les plus vaillants de venir y participer. Beaucoup de papas accompagnés de leurs enfants sont venus à cette compétition amicale. En effet, ce concours est plutôt un rassemblement d'amis qui viennent se retrouver pour une matinée chaleureuse et joyeuse profitant ainsi du grand air et de l'étang arboré situé dans l'enceinte même du Château de Breteuil. Par ailleurs, nous tenons à remercier M. le Marquis de Breteuil de nous laisser organiser cette partie de pêche à titre gracieux, ce qui est très généreux de sa part.

Plus tard dans la journée, nous avons commencé à accueillir les premiers arrivants à notre fête. Les enfants se sont précipités à nos **stands de jeux** : chamboule-tout, pêche aux canards, tir à la carabine et aussi le stand de maquillage qui rencontre un franc succès. Merci à Fatima Bilguen pour sa participation et qui



ne manque aucun de nos rendez-vous depuis de nombreuses années. Les gens sont venus très nombreux à notre fête. Il y avait des files d'attente de toute part, jeux, restauration, bar. C'était incroyable de voir une telle affluence avec un tel engouement ! Tous les stands ont connu un franc succès pour notre plus grand bonheur !

Dans la soirée, la foule a pu profiter de la piste de danse animée comme d'ordinaire, par le **Groupe Nevada**. Il a enflammé Choisel et mis le

feu sur la piste jusque tard dans la nuit. Heureusement que le temps s'était amélioré et a permis à ce que tout se déroule pour le mieux et nous avons pu tirer au sort les trois gagnants de notre fameuse **Tombola**. D'ailleurs, nous tenons aussi à remercier nos sponsors qui ont la générosité de participer pour nos lots. Un grand merci donc à : la SAVAC, la Jardinerie de Chevreuse, la Boulangerie de Cernay, le restaurant asiatique de Cernay, et bien d'autres commerçants qui se sont prêtés au jeu afin de nous permettre de vous offrir de sympas et jolis lots.

Bien entendu, plus tard dans la soirée, nous avons illuminé et embrasé le ciel dégagé de Choisel par notre traditionnel **feu d'artifice**. Comme un symbole de renaissance après une période difficile, ce feu a ébloui et émerveillé petits et grands. Pour finir, nous tenons à remercier comme il se doit notre Maire Alain Seigneur, de nous permettre d'organiser toutes nos manifestations et de mettre à notre

disposition tout ce dont nous avons besoin. Merci également à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité à toute épreuve et sans qui, nous le répétons, tout cela ne serait alors pas possible.

Dans l'attente de vous retrouver très bientôt pour une nouvelle saison, nous vous souhaitons de bien vous porter et de prendre bien soin de vous.



Le Foyer Rural de Choisel

www.foyerrural-choisel.fr

FRChoisel

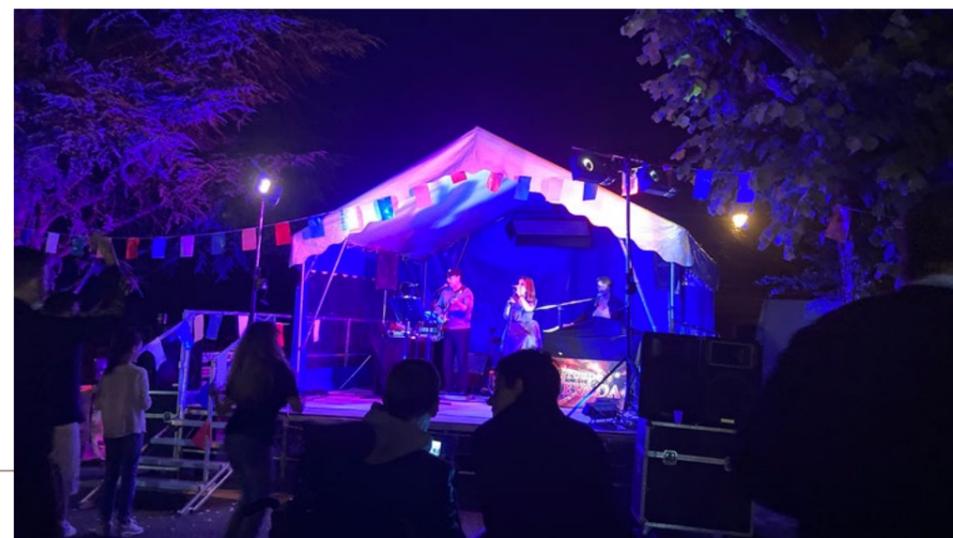
info@foyerrural-choisel.fr

Luc Valtat - président :

06 88 11 08 84

Annie Morin - vice-présidente :

06 83 62 22 25





■ AAEC, l'Association d'Accueil des Enfants de Choisel

Avant de fermer l'accueil pour les grandes vacances, ça n'a pas chômé du côté de l'AAEC, l'Association Accueil des Enfants à Choisel !

Tout d'abord, même si les vacances n'étaient pas loin, il a fallu continuer à faire les **leçons après l'école**. Tout cela dans la joie et la bonne humeur : les fins de séances ont été agrémentées de parties de foot, Mōlkky et d'escalade sur les structures du parc de la mairie. Les parents retrouvaient le plus souvent leurs enfants, cartables rangés, à jouer dans le parc : merci les animateurs pour les bons moments !

N'oublions pas les **ateliers du vendredi** : petits cadeaux pour la fête des mères, démarrage d'un herbier

et préparation des événements de la fin de l'année comme le panneau des 10 ans de l'association.

Juin a aussi été synonyme de rencontres et de fête : nous avons voulu marquer **les 10 ans de l'association** en installant un stand à la sortie de l'Espace Ingrid Bergman lors du second des élections, un moyen de vous faire (re)découvrir la structure grâce aux panneaux réalisés par les enfants, de revoir les "anciens" de l'Association et de faire connaître nos activités aux nouveaux.

Nous avons ensuite joué les prolongations le dernier vendredi soir de juin en organisant avec la MIC une **fête de fin d'année** autour

d'un **barbecue participatif**. Là encore, la bonne humeur et l'envie de se retrouver étaient au rendez-vous : la pluie bien nourrie n'a rien changé aux sourires. En passant, un grand merci à la mairie qui avait fait installer des barnums, sans quoi la fête aurait été un peu moins folle.

La nature à portée de la main

Pour préparer la rentrée, Violeta qui co-anime les activités du vendredi soir a participé à une **journée de formation initiée par le Parc Naturel Régional, journée consacrée à « la nature à portée de la main »**. Son guide, passionné et excellent connaisseur des secrets cachés de la nature de nos villages, a su lui transmettre des outils et des moyens pédagogiques concrets, le tout facile à mettre en œuvre pour que les enfants ouvrent les yeux et leur esprit, afin de mieux comprendre et s'émerveiller de la nature. Quelques exemples :

- la découverte de la vie des insectes et d'autres « bestioles » dans la couche superficielle des feuilles dans la forêt,
- la création d'un refuge à insectes, des jeux de reconnaissance visuelle et auditive des oiseaux,
- l'observation des diverses espèces d'arbres, etc...

Une belle expérience pour Violeta qui va préparer pour la rentrée, un **programme centré sur l'importance de la nature et de sa biodiversité**.



stand de l'AAEC

Accueil le mercredi

L'été a déjà filé, la rentrée approche avec une grande nouvelle : après une année à travailler le projet, **l'élargissement de l'accueil à la journée du mercredi** aura bel et bien lieu à partir de la rentrée prochaine. Coup d'envoi : le 8 septembre !

La journée s'articule ainsi :

8h30-11h30
ateliers dispensés par un animateur de l'Association Ville Verte et d'une animatrice de l'ALC (Accueil Loisirs Culture) de Chevreuse.

à partir de 12h
pause déjeuner à l'Auberge des 3 Hameaux.

13h30-18h30
activités de loisirs en partenariat avec l'ALC (Accueil Loisirs Culture) de Chevreuse.

Accueil en périscolaire

Et l'AAEC, c'est encore et toujours l'accueil périscolaire les quatre autres jours de la semaine. Notre équipe de maîtresses et d'animateurs sera au rendez-vous à partir du 2 septembre.

Pensez si ce n'est pas déjà fait à inscrire vos enfants et à **demandeur la carte d'autocar** intégralement financée par la mairie. Ce car emmène vos enfants le matin aux écoles élémentaires Jean Moulin et Jean Piaget de Chevreuse et les ramène le soir à l'AAEC.

Les informations et documents utiles à l'inscription à l'AAEC de vos enfants sont disponibles en ligne sur le site de la mairie de Choisel.



L'association vous intéresse ? Pour s'inscrire, rien de plus simple : rendez-vous sur le site de la mairie de Choisel pour imprimer et remplir le dossier d'adhésion à l'AAEC (10€/an par famille). www.choisel.fr/scolaire

Contact

Pour toute question :
✉ accueilchoisel@gmail.com

création d'un herbier





Maison d'Ingrid de Choisel

par Vincent DROUX

Le bar associatif n'a pas chômé durant l'été. Le cercle des « habitués » s'élargit : amis, familles, voisins ... Tous les vendredis, entre vingt et trente personnes ont fait l'ambiance en terrasse. Avec l'envie de se retrouver et d'échanger, avant de partir en vacances ou pour raconter et montrer ses photos au retour.

Mais la rentrée est déjà là et quelques événements vous attendent. Musicaux d'abord :

■ **dimanche 12 septembre** à 16 heures : **concert de Jazz** en live sur la pelouse de la mairie avec Michel El Malem au saxophone et Julien Lallier au piano, sur un répertoire classique (Charlie Parker, Sonny Rollins, Jon Coltrane...)

■ **Samedi 6 novembre** : **soirée musicale à l'Espace Ingrid Bergman en hommage à Brassens** pour le centenaire de sa naissance. Des chanteurs, chanteuses et guitaristes reprendront ses meilleures chansons.

Entre temps, la Maison d'Ingrid de Choisel sera représentée pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de notre beau village, afin de leur faire connaître notre association et ainsi les inviter à boire un verre en notre compagnie.

Nous participerons aussi à l'animation des jeux Interhameaux, en proposant divers liquides pour régénérer les organismes en compétition !

D'autres événements sont en cours d'étude et vous seront proposés d'ici la fin de l'année.

Nous vous rappelons que **le bar associatif est ouvert tous les vendredis de 18h30 à 20h.**

À bientôt !



Demandez le programme

dimanche 12 septembre

Jazz live

pelouse de la Mairie

samedi 6 novembre

Soirée Brassens

Espace Ingrid Bergman

Maison d'Ingrid de Choisel
1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 09 04 57 20
✉ @maison.ingrid.choisel@gmail.com
www.maisoningrid-choisel.fr



ASPC

par Philippe LEVESQUEAU

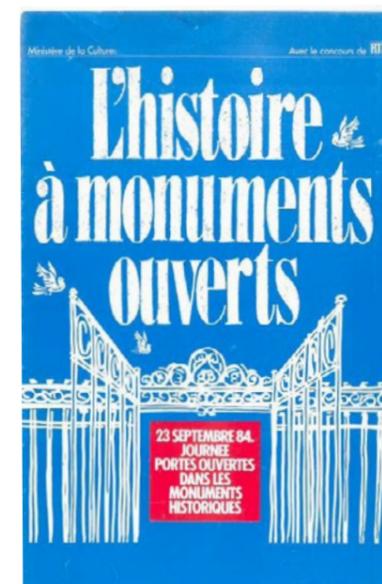
Septembre est le mois où le patrimoine est à l'honneur, avec les **Journées Européennes du Patrimoine**. Le thème de cette édition 2021 « Patrimoine pour tous » porte l'ambition fédératrice de l'évènement, et se déroulera le **samedi 18 et le dimanche 19 septembre**.

Pour mémoire :

Les premières Journées Européennes du Patrimoine (JEP) ont été lancées le 23 septembre 1984, sur une initiative manée par le ministère de la Culture mené par Jack Lang, et sous le nom de « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques » (affiche ci-dessous).

Elles ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites, et d'ouvertures exceptionnelles.

Il s'y dévoile alors le patrimoine historique des monuments civils ou religieux, mais aussi le patrimoine agricole et industriel, etc...



"Faire passer sur notre patrimoine le souffle de la vie."
JACK LANG

Alors le temps d'un week-end, l'ASPC se mobilise pour mettre à l'honneur et vous faire découvrir :

■ **l'histoire de notre si belle église Saint-Jean-Baptiste**, par la publication d'un opuscule retraçant son origine, et listant l'ensemble des mobiliers et ouvrages intérieurs de qualité exceptionnelle.

■ **l'exposition de vêtements liturgiques** au sein de l'église, organisée par Monique Chansard. À l'occasion de sa 10^{ème} édition, nous avons édité un opuscule de présentation des différents vêtements.

Ces opuscules seront à la disposition des visiteurs, qui pourront aussi accéder à un **audio-guide via un QR code, adapté pour les smartphones et les tablettes**, pour y découvrir l'historique, les éléments architecturaux et religieux de l'église.

En accord avec la Mairie, et dans l'objectif de valorisation du patrimoine, le logotype d'inscription MH « Monument Historique » de l'église, dont nous avons passé commande, est apposé et visible aux yeux du grand public permettant d'identifier la présence d'un édifice protégé au titre des monuments historiques.

Vous pourrez au passage voir les **travaux de restauration** que nous avons effectués cette année, la plaque de cocher sur le pignon de l'église, et pourquoi pas faire un tour au niveau de l'embranchement de la route du château de Breteuil, voir le poteau et la plaque directionnelle indiquant "BEVILLIERS BRETEUIL Château".



plaque de cocher



poteau et plaque directionnelle

Nous profitons de cet article pour **remercier toutes les personnes ayant adhéré à l'association, ainsi que les personnes nous ayant documentés, ou ayant effectué un don de manuscrits, poèmes, objets, etc...** sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans le prochain numéro.

Si vous aussi, vous souhaitez vous mobiliser pour mettre en valeur le patrimoine sous toutes ses formes (matériel, immatériel et naturel), vous pouvez nous contacter par mail :

ASPC
1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
✉ aspc.choisel@gmail.com
www.aspc-choisel.fr

■ Portrait de Franck Petit, un passionné d'histoire

propos recueillis par Gaëlle Dizengremel

Un homme inscrit dans son territoire, curieux et passionné, voilà comment on pourrait définir Franck Petit... Territoire où il a vécu, Saint-Nom-la-Bretèche comme Choisel, mais aussi celui d'adoption depuis quelques années dans le Sud-Est de la France et dont il aime aussi évoquer les caractéristiques et les attraits.

Cette passion et cet ancrage se retrouvent dans son bel ouvrage, "Portraits Franciliens", qui nous fait entrer dans l'intimité de personnages célèbres ou de ceux qui mériteraient de l'être davantage. En effet, malgré les centaines de km qui le séparent désormais de Choisel, il ne l'oublie pas et est toujours heureux d'y retourner et sait mieux que personne raconter une anecdote sur tel ou tel Choisélien et quand il commence on ne l'arrête plus... Et en même temps, on en n'a pas envie !

Mais qui êtes-vous, Franck Petit ?

« Né à Versailles, quand je commence à travailler en tant que Maître de Conférence en droit privé à l'Université Panthéon-Sorbonne, je recherche avec mon épouse une maison dans les Yvelines et si possible proche de la ligne de RER B pour un accès facile à mon lieu de travail. Etant de la plaine de Versailles, je ne connais pas du tout le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse et là je tombe sous le charme de cette maison en meulière de la fin du XVIII^{ème} siècle sur le plateau d'Herbouvilliers. Nous l'avons restaurée et cela a demandé beaucoup de travail, car l'ancienne ouvrière agricole qui y demeurait se chauffait encore au charbon !!! Mais quel cadre magnifique !!! Après une dizaine d'années et un 2^{ème} enfant, je présente le concours de Professeur et l'obtiens à l'Université d'Avignon. C'était une belle chose, car si je suis Francilien, ma femme

est originaire du Vaucluse. Ce fut donc un retour aux sources pour elle, et pour moi une occasion de mieux connaître cette région.

Malgré tout, ma première patrie, c'est l'Île-de-France ! »

Vous dites « patrie », on sent tout de suite l'importance de l'Histoire, du terroir, du territoire...

« Oui c'est vrai que j'ai toujours aimé l'histoire, et mon premier livre est un livre d'histoire à la suite de la création en 1987 avec un groupe

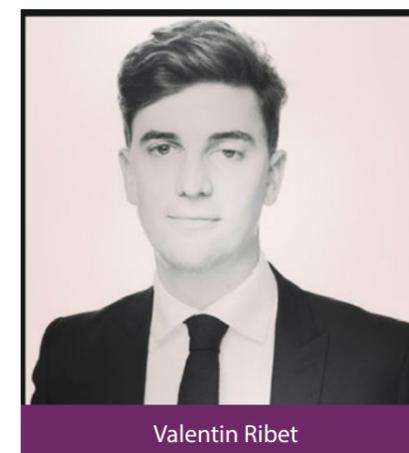
d'amis de l'Association des Amis de Saint-Nom-la-Bretèche et nous avons écrit un ouvrage sur l'histoire du village et je m'étais occupé de la partie sur la période XIX^{ème}-XX^{ème} siècles. J'aime beaucoup ces siècles qui sont particulièrement riches, le XIX^{ème} notamment est un siècle de mutations économiques et sociales, avec les transformations dans l'agriculture et les révolutions industrielles, mais aussi un siècle de guerres et de diversité constitutionnelle. »



Franck Petit

Là, on peut discuter longtemps entre deux passionnés d'histoire ! Mais revenons à votre ouvrage et aux personnalités choiseliennes qui le peuplent : quels sont vos coups de cœur ?

« Évidemment, Ingrid Bergman et Michel Tournier, mais j'aurais envie de commencer par parler du jeune Valentin Ribet, car ça a été une belle rencontre quand il avait 17 ans grâce à son oncle. Avocat d'affaires réputé, il oriente son neveu vers le Droit et l'encourage à aller voir un autre Choisélien, moi-même, pour que je lui explique ce que c'est d'être étudiant en Droit. Et je lui propose alors de choisir tous les livres qu'il souhaite dans ma bibliothèque...



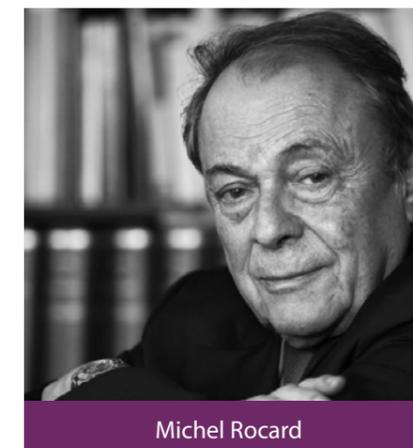
Valentin Ribet

Et là, il en choisit tellement qu'il a fallu aller chercher un carton, ce qui m'a fait extrêmement plaisir ! Il aimait le Droit et a réussi brillamment ses études jusqu'à obtenir l'examen d'avocat qui n'est pourtant pas facile. Il fait une année dans une école anglo-américaine pour se

perfectionner, puis s'est spécialisé dans le droit pénal des affaires et je le croisais souvent au Tribunal où sa compétence et sa personnalité étaient très appréciées. Et puis, il y a eu ce drame (attentat du Bataclan)... Ça me semblait important de mettre en valeur son histoire et le travail réalisé par ses parents en créant la Fondation Valentin Ribet, dédiée à la culture. Un travail de mémoire...

Il y a aussi le peintre Louis Valtat qui aimait peindre depuis son jardin avec sa belle-fille Marie Lucie Nessi. À travers certains de ses tableaux, Louis Valtat nous permet de retrouver les paysages de Choisel, autour de sa maison, dans les bois, car il aimait peindre des scènes naturelles, son thème de prédilection, dans un déluge de couleurs propre au fauvisme.

Michel Rocard également est évoqué. Il a vécu quelques années à la Ferté dans une belle demeure qu'il a restaurée avec un immense parc. Il était profondément attaché à ce territoire des Yvelines et aurait



Michel Rocard

aimé rester plus longtemps, car il adorait se promener dans le parc du château de Breteuil...

D'ailleurs, il faut absolument évoquer le marquis Henri-François et son épouse Séverine, car il a permis de faire du château un modèle, « un château pour tous », alors qu'il était au départ mal entretenu, quasi insalubre. À l'aide d'institutionnels, d'associations de sauvegarde (Remparts), mais aussi de la famille qui a redonné meubles et tableaux reçus en héritage, le marquis permet de revivre les belles heures de cet édifice. Ajoutée à cela, l'idée de le louer non seulement pour des mariages, mais aussi pour des activités artistiques : théâtre, costumes, musique. Il faut dire qu'il a baigné dans le domaine artistique avec ses parents, cela l'a sauvé face à un projet de transformation en hôtel et grâce à André Malraux, ministre de la Culture, duquel il a obtenu une protection du Parc avant qu'il devienne Monument historique.

Je n'oublie pas ma voisine Marcelline Deï-Tos, qui nous recevait et nous racontait la vie paysanne à Choisel, puisqu'elle est issue du milieu agricole... C'était une plongée dans la mémoire du village. Ainsi, j'ai appris que sa maison était couverte de chaume encore au début du XX^{ème} siècle, et que les chaumières étaient fréquentes dans la région, pas seulement en Normandie. D'ailleurs, nous pouvons encore en admirer une à Chevreuse.



■ Portrait de Franck Petit, un passionné d'histoire (suite)

Marceline vous a donc permis de connaître davantage le patrimoine de Choisel... Quels autres moyens d'information avez-vous eus sur le vécu de ces Choisiens ?

« Les archives, comme celles que m'a ouvertes Henri-François, les témoignages aussi bien sûr, des plans, des photos : j'aime cette rencontre des territoires et des personnes.

Et pour Michel Tournier, les sources ce sont bien sûr ses ouvrages en lien avec Choisel, que ce soit "Célébrations", ou "le journal intime", ce qui pour l'écrivain signifiait à la fois un journal hors-temps, mais aussi le contraire d'un journal intime ! Pratiquement tous les jours à la fin de sa vie, il écrivait notamment sur ses promenades autour de chez lui. Journaliste, quand il a emménagé à Choisel il a repris ce qu'il avait commencé à écrire inspiré par cet îlot de verdure. Ainsi "Vendredi ou la Vie Sauvage", si on regarde de près, c'est une observation très précise de son jardin, végétation ou animaux, qui est retrouvée dans sa description animale et florale de l'île où se trouve Vendredi. D'où ma volonté après son portrait d'évoquer « les métamorphoses de son jardin » ou les « variations sur le bestiaire ». Il y a puisé son inspiration, ce qui n'est pas étonnant vu qu'ensuite a été créé le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Il a beaucoup regretté la fermeture de l'ancienne école, centre de savoir et d'éducation... Une page se tournait.

Sa maison était souvent ouverte, car il appréciait les rencontres et était le premier à avoir eu la télé dans le village (!).

Et il a ainsi quatre fois accueilli François Mitterrand... »

Oui, c'est une anecdote savoureuse racontée dans votre ouvrage qui est une vraie enquête et qui nous permet d'être au plus près du vécu de ces personnages quels qu'ils soient, tous mis sur le même plan et en valeur... Et justement, les photos nous font rentrer dans l'intimité de ces personnes... comment les avez-vous choisies ?

« On connaissait Claude Barma dans ma famille et je suis allé rencontrer à son décès sa femme qui m'a ouvert les archives de son mari et notamment ses collections de photos, car au cinéma on oublie que le photographe est un personnage essentiel, car il photographie toutes les scènes. Et j'ai ainsi recherché à chaque fois des photos sorties des cartons de particuliers, inédites, comme Robert Chazal, critique de cinéma à France Soir, où les photos nous le montrent avec Claude Lelouch, Gérard Depardieu, Bernard Blier. Les photos sont des sources d'histoire essentielles aujourd'hui. »

Nous en revenons toujours à l'histoire... Alors justement, racontez-nous « la petite histoire » de ce livre, comment avez-vous eu l'idée de faire ce livre ?

« Il y a un précédent à ce livre, puisque j'ai fait des portraits là où je vis actuellement, "Portraits comtadins", avec plusieurs collègues. En deux tomes comportant 56 biographies chacun, on y trouve des personnages célèbres, tels le chanteur Alibert, Edouard Daladier, Pierre Seghers, René Char, André de Richaud, des résistants, des

érudits, des hommes politiques, des sportifs, des artistes, des poètes,... J'en ai fait une dizaine parmi la centaine proposée qui m'ont paru significatifs, car cela permet de mieux connaître les richesses humaines de ceux qui ont fait l'histoire de notre département. »

Que représente alors Choisel pour vous ?

« L'histoire des villages est particulièrement intéressante, car un village est un concentré d'histoire et les lettres, tableaux, photos, témoignages donnent corps au village, c'est ce patrimoine immatériel qui fait écho à celui plus matériel des bâtiments.

Et en effet j'aime écrire des ouvrages d'histoire, d'histoire sociale comme mon premier ouvrage sur un parent Charles Lepneveu, Charles Lepneveu (1840-1910), compositeur d'une œuvre qui touche à tous les genres de l'art musical, dont dix pièces religieuses (dont un Requiem de premier ordre) et cinq œuvres de théâtre. Je fais des recherches à la Bibliothèque Nationale et trouve des manuscrits et étudie la littérature musicale de l'époque. Détenteur du prix de Rome, ami de Camille Saint-Saëns et élève d'Ambroise Thomas, membre également de l'Académie des Beaux-Arts, il était joué à l'Élysée et fut un très bon pédagogue, car parmi ses élèves, douze ont eu le prix de Rome, dont son ami Jules Massenet. J'ai eu le prix Gossier de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen pour cet ouvrage d'histoire. J'avoue avoir été touché de le recevoir pour mon premier livre d'histoire, moi qui suis juriste !



Ingrid Bergman et Lars Schmidt

Crédit photo walmart.com



J'ai écrit aussi sur mon arrière-grand-père "La batellerie sur la Seine au XX^{ème} siècle : L'histoire de l'Union Normande (1905-1980)" en 2016 où je suis entré dans l'univers des bateliers au début du XX^{ème} siècle entre Rouen et Paris. Il possédait 30 bâtiments et a été novateur en transportant le vin en vrac sur les « pinardiens » depuis l'Algérie. Il a aussi tenté de résister pendant la guerre en organisant l'exode de ses



péniches, réquisitionnées sinon par les Allemands, en 1940. »

Et voici Franck Petit à nous raconter les faits de résistance de son aïeul dont les bateaux, partis en direction la Bretagne, ont subi moultes péripéties, et dont certaine, coulés alors, sont de belles épaves qui servent désormais de sites de plongée !

Merci à ce Choisien de cœur et merci pour ces belles histoires qui sont, si ce n'est la grande, du moins la nôtre ! ■

Rendez-vous pris pour un "Après-midi Rencontre" autour de son livre le dimanche 19 septembre de 14h à 18h à l'Espace Ingrid Bergman.

■ Théâtre

Le lavoir de Choisel datant du XVIII^{ème} siècle et qui a la particularité d'être clos sur les quatre côtés, va reprendre vie grâce à la poésie, l'imaginaire et la fantaisie de deux artistes résidant à La-Celle-les-Bordes, Cécile Roussat et Julien Lubek.

Cécile et Julien se rencontrent en 2000, pendant leur formation auprès du mime Marcel Marceau. Diplômés de l'École internationale du mime de Paris, ils étudient ensuite le théâtre de texte au Cours Florent et à l'École Charles Dullin, l'art du clown au Centre National des Arts du Cirque, ainsi que l'acrobatie, la marionnette et l'illusion. Rapidement, des metteurs en scène renommés font appel à eux pour créer des séquences visuelles de leurs spectacles : Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, Michel Fau ou encore Benjamin Lazar.

Depuis 2004, ils développent un univers théâtral personnel, à travers des spectacles visuels, poétiques et pluridisciplinaires. En 2008, ils fondent le Shlemil Théâtre devenu aujourd'hui la **Compagnie des Âmes Nocturnes**, dont les créations inclassables connaissent un grand succès public et critique : leurs duos féeriques et burlesques, mêlant le clown, la magie nouvelle et le théâtre visuel, intitulés "Les Âmes Nocturnes" et "Au Bonheur des Vivants" a ainsi été donné plus de 350 fois à travers le monde entre 2009 et 2020, et primés en 2012 au Festival d'Avignon. Ils poursuivent aujourd'hui leur travail de création au sein de cette compagnie théâtrale qui leur permet de garder un contact direct avec la scène et le public, et constitue un véritable laboratoire pour leur expérimentation théâtrale et esthétique.



Parallèlement, depuis 10 ans, des chefs d'orchestre de renom les sollicitent régulièrement pour écrire et mettre en scène des productions scéniques musicales d'envergure (Sir John Eliot Gardiner, Jean-Claude Malgoire, Vincent Dumestre, ou encore Ophélie Gaillard...). Ces spectacles, mêlant à la musique les arts du cirque et du théâtre visuel, sont joués sur les plus grandes scènes en France et à travers le monde : Opéra Comique, Bouffes du Nord et Cité de la Musique à Paris, Opéra Royal de Versailles, Royal Albert Hall à Londres, Teatro di San Carlo à Naples, Festival Cervantino à Mexico, opéras et théâtre nationaux à Budapest, Madrid, Belgrade, San Francisco, Hongkong...

Depuis 2010, ils sont régulièrement invités par des maisons d'Opéra avec lesquelles ils signent les mises en scène ("Flûte Enchantée" de Mozart à l'Opéra Royal de Wallonie et de Versailles, "Didon & Enée" de Purcell à l'Opéra de Turin et de Tel Aviv, etc...).

Enfin, la transmission est un autre vecteur d'approfondissement de leur vocabulaire théâtral.

En 2020-2021, des tournées et de nouvelles créations : "La Valse du Marcassin", troisième et dernier épisode de leur triptyque en duo et "Magic Mozart", fantaisie visuelle.

Alors venez les découvrir au lavoir de Choisel le temps d'un spectacle lors du week-end du patrimoine :

Samedi 18 septembre, 11h et 15h30
Dimanche 19 septembre, 15h30



Un cinéma itinérant à Choisel

par Olivier Issaly

La Véloscénie était à l'honneur à Choisel cet été ! Empruntant la route de la Rimorière puis la route de la Grange aux Moines, la Véloscénie est un itinéraire cyclable qui permet de rejoindre le Mont Saint-Michel depuis Paris. Afin de promouvoir le cyclotourisme, des animations ont eu lieu cet été tout au long de l'itinéraire.

Le 4 août dernier, c'est à Choisel, dans le parc de la mairie, que les animations ont eu lieu avec plusieurs stands autour du vélo. La **Maison d'Ingrid** à Choisel avait aussi ouvert le bar pour désaltérer les participants, tandis que l'**Auberge des 3 Hameaux** fournissait les paniers repas et enfin le **Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** proposait une balade nature et patrimoine à travers le village.

La région Île-de-France a présenté son service Veligo, qui permet de louer à prix avantageux pendant six mois un vélo à assistance électrique. Il est facile ainsi de se faire une idée sur l'intérêt de ces vélos avant d'en acquérir un. L'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) tenait aussi un stand pour réaliser des marquages gratuits de vélo. **Obligatoire depuis le 1^{er} janvier sur les vélos neufs, le marquage permet de lutter contre le vol en limitant les possibilités de revente.**

Cette soirée fut aussi l'occasion pour les Choiseliens de tester le **vélo cargo** qui sera mis à disposition par la mairie. Acquis grâce au Budget Participatif de la région Île-de-France (merci pour vos votes !), chaque Choisilien pourra le louer afin de tester ce mode de transport. Les modalités seront bientôt communiquées sur le site Web de la mairie et dans les prochains Échos.

Une fois la nuit tombée commença le cinéma, et pas n'importe lequel : **un cinéma « vélo-propulsé »** ! Organisé par l'association Cinécyclo, le concept est que les spectateurs doivent pédaler à tour de rôle, sans discontinuer, afin d'alimenter le projecteur. C'est ainsi qu'une dizaine de participants se sont relayés sur le vélo-projecteur, pour le plaisir des autres spectateurs tranquillement assis dans leur transat ! Au programme, une dizaine de courts-métrages (documentaires, films d'animation, etc.) sur le vélo mais aussi la biodiversité, l'humain ou la nature. À la fois inspirant et sportif, ce **cinécyclo** fut une belle soirée dans le parc de la mairie !

Pour en savoir plus sur :
la Véloscénie : www.veloscenie.com
Veligo : www.veligo-location.fr
Cinécyclo : www.cinécyclo.com

■ Élections

Voici les résultats des élections régionales et départementales de la commune de Choisel.

Élections régionales de 2021

	1er tour	2e tour
Inscrits	475	475
Abstentions	251	227
Votants	224	248
Votants sur la feuille d'émargement	224	248
Bulletins blancs	3	3
Bulletins nuls	2	6
Nombre exprimés	219	239
BARDELLA	18	19
BERLLINGEN	0	
BAYOU	28	50
PULVAR	17	
PAILHAC	2	
PECRESSE	120	153
CONTI	0	
BROT	0	
SAINT-MARTIN	22	17
ARTHAUD	2	
AUTAIN	10	

Élections départementales de 2021

	1er tour	2e tour
Inscrits	475	475
Abstentions	253	230
Votants	222	245
Votants sur la feuille d'émargement	222	245
Bulletins blancs	7	8
Bulletins nuls	3	4
Nombre exprimés	212	233
GARESTIER - ROSETTI	114	157
JACQUES - DIERRAT	63	76
BOUAULT - METTELET	35	



Tribune libre ■

TRIBUNE LIBRE à l'attention de tous les Choiseliens !

L'équipe municipale vous propose cet espace d'expression ouvert à tous.

Alors exprimez-vous !

Écrivez à ✉ communication@choisel.fr ou envoyez vos lettres à la mairie ■

urgences

	Centre anti-poison	01 40 05 48 48
	SOS médecin	01 39 58 58 58
	Hôpital de Rambouillet	01 34 83 78 78
17	gendarmerie	Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
	Allô enfance maltraitée	119
18	pompiers	Solidarité vieillesse 39 77
	SOS amitiés	01 42 96 26 16
15	SAMU	Drogue info service 08 00 23 13 13
	Dépannage ENEDIS	0972 675 078
112	urgences Europe	Dépannage SUEZ 0977 401 142

